



RAPPORT DU PRESIDENT DU JURY

Concours sur titre d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale Session 2025

Propos introductifs :

Le rapport du Président du jury s'adresse à l'ensemble des candidats qui souhaitent présenter un concours sur titre d'accès au garde d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale.

Il est également destiné aux différentes structures qui dispensent des préparations pour les concours.

Il s'agit de dresser un bilan statistique du déroulement de ce concours, mais surtout d'apporter l'analyse du jury sur les prestations des candidats.

I. PRESENTATION

Ce concours sur titre est prévu d'être organisé tous les 2 ans.

La précédente organisation du concours sur titre d'infirmier en soins généraux datait de la programmation 2021.

Pour la session 2025, le Centre de gestion des Alpes-Maritimes a eu à nouveau la responsabilité de son organisation pour le compte de la région Sud Provence Alpes Côte d'azur.

A. Présentation du cadre d'emplois – fonctions

Le cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux classé en catégorie A, relève de la filière médico-sociale.

Il comprend les grades suivants : infirmier en soins généraux de classe normale et d'infirmier en soins généraux hors classe.

Les membres du cadre d'emplois exercent leurs fonctions dans les collectivités et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Dans les conditions et les domaines prévus par l'article L. 4311-1 du code de la santé publique, ils accomplissent les actes professionnels et dispensent les soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou dans le cadre du rôle propre qui leur est dévolu.

B. Conditions d'accès au cadre d'emplois

Le concours sur titres avec épreuve est ouvert aux candidats titulaires :

- soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique,
- soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code.

La profession d'infirmier est réglementée en France. Par conséquent, pour ce concours, aucune dérogation aux conditions de diplômes, ainsi que pour les pères, mères de trois enfants et pour les sportifs de haut niveau, n'est possible.

C. De la période d'inscription et nombre d'inscrits

La période d'inscription à cette session était fixée selon le calendrier ci-dessous :

Début de la période de préinscription :	mardi 1er octobre 2024
Fin de la période de préinscription :	mercredi 06 novembre 2024
Date limite de validation des dossiers de préinscription :	jeudi 14 novembre 2024
Date nationale de début des épreuves	lundi 27 janvier 2025

II. LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SESSION 2025

A. Répartition des candidats :

Les candidats devaient justifier des conditions d'accès à la date nationale de début des épreuves, fixée au 27 janvier 2025.

Le nombre total de candidats admis à concourir, était de **46**.

Concours sur titre d'infirmier en soins généraux- Session 2025	Nombre de candidats
Postes	66
Inscrits	52
Admis à concourir	46

B. Le profil des candidats admis à concourir :

Genre	Nbre d'admis à concourir
Femme	45
Homme	1

Tranche d'âges	Nbre d'admis à concourir
20 à 29 ans	8
30 à 39 ans	18
40 à 49 ans	15
50 ans et plus	5

Région d'origine	Nbre d'admis à concourir
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40
Corse	2
Occitanie	2
Auvergne-Rhône-Alpes	1
Hauts-de-France	1

Mode de préparation *	Nbre d'admis à concourir
Préparation personnelle	38
Interne à la collectivité	5
Autre	3

- ▶ 97.9 % des candidats sont des femmes.
- ▶ Environ la moitié des candidats avaient moins de 39 ans et l'autre moitié 40 ans et plus.
- ▶ 80% des candidats se sont préparés personnellement – Aucune formation n'a été dispensée par le CNFPT.

Une provenance pour 87 % de candidats originaires de la Région Provence Sud Alpes-Côte d'Azur.

III. L'ÉPREUVE D'ADMISSION

A. Nature de l'épreuve d'admission

Le concours externe sur titres avec épreuves d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale, comporte une unique épreuve orale d'admission :

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

Tous candidats obtenant une note inférieure à 10 / 20 points ne pourront pas être admis.

B. Participation et résultats de l'épreuve orale

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu du Mardi 25 au Vendredi 28 février 2025 dans les locaux du Centre de Gestion.

Les épreuves d'entretien ont été conduites par les membres du jury, en jury plénier.

Epreuve orale du concours sur titre d'infirmier en soins généraux - Session 2025	Nombre de candidats
Admis à concourir	46
Présents à l'admission	34
Absentéisme %	26 %
Moyenne de l'épreuve orale / 20 points	9.34
Nombre de notes éliminatoires à l'épreuve d'admissibilité (< à 5/20)	4
Nombre de candidats avec note < à 10/20	17
Nombre de candidats avec note ≥ à 10/20	13

- ▶ Les notes se sont échelonnées de 3 à 18.50 / 20 points, avec une moyenne de 9.34 / 20 points.
- ▶ 11.8 % des candidats sont éliminés du concours.
- ▶ 38.25 % des candidats présents ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 points.

C. Evaluation des membres du jury concernant l'épreuve orale

Le jury a constaté :

Un manque certain de préparation des candidats à l'exception parfois de la partie présentation.

Que l'ensemble des candidats ne semble pas en adéquation avec l'objet du concours : n'ayant que partiellement pris connaissance de la note de cadrage, les candidats restent au mieux dans le périmètre de leurs fonctions actuelles.

Le jury émet le souhait de voir les candidats s'intéresser plus activement à leur futur environnement professionnel.

IV. L'ADMISSION

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne des notes obtenues est inférieure à 10 sur 20 points. A l'issue des épreuves, le jury arrête, par ordre alphabétique, la liste des candidats admis au concours.

Le jury s'est réuni le Vendredi 28 février 2025 et a déclaré 13 candidats admis.

Concours sur titre d'infirmier en soins généraux - Session 2025	
Seuil d'admission / 20 points	10.
Nombre d'admis	13

A l'issue de cette dernière phase du concours :

- 38.25 % des candidats présents ont été déclarés admis au concours.
- 7.70 % des admis sont des hommes (contre 10.35 en 2021) et 92.30 % des femmes.

Ci-après, quelques données statistiques sur les 13 candidats lauréats du concours sur titre d'infirmier en soins généraux de classe normale - session 2025 :

Genre des lauréats	Total
Femme	12
Homme	1

Mode de préparation *	Total
Préparation personnelle	11
Interne à la collectivité	1
Autre	1

** selon déclarations des candidats*

Tranche d'âge des lauréats	Total
de 20 à 29 ans	1
de 30 à 39 ans	5
de 40 à 49 ans	6
de 50 ans et plus	1

CONCLUSION :

Le Président du jury tient à remercier vivement les membres du jury pour leur investissement et leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement des épreuves.

Le **08 AVR. 2025** Monsieur Yves DAHAN, Adjoint au Maire d'Antibes-Juan-Les-Pins

Signature :

